Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 073-200008423-20260527-2026_05_27_D24-DE

SISARC
Isère et Arc

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du mercredi 27 mai 2026

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 20 mai 2026 par François RIEU, Président sortant, s'est réuni le mercredi 27 mai à 18h30, en séance publique au-dessus des locaux du SISARC (DELTHA SAVOIE), sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Doyen d'âge de l'Assemblée, puis de CRESSENS Annick, Présidente élue par l'Assemblée.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum : 15*

Délégués titulaires présents :

Collectivités	*Prénom*	*Nom*	*Nombre de voix*
Département	Annick	CRESSENS	2
Département	Béatrice	SANTAIS	2
Département	Olivier	THEVENET	2
Département	André	VAIRETTO	2
CA Arlysère	Laurent	PATUEL	1
CA Arlysère	Laurent	VERNAZ	1
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1
CA Arlysère	Christophe	METGE	1
CA Arlysère	Bastien	LAVOINE	1
CA Arlysère	Luc	OMELTCHENKO	1
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1
CA Arlysère	Michel	CHOPARD-LALLIER	1
CA Arlysère	Alain	DEGROOTE	1
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1
CCCS	Serge	GUILLEMAT	1
CCCS	Isabelle	TESTARD	1
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1
CCCS	Jean-Loup	CREUX	1
CCCS	Christiane	FAVRE	1
CCCS	Jean-François	CLARAZ	1
CCCS	Grégory	TISSEUR	1
CCCS	Nicole	BOUVIER	1
CCCS	Alain	COMBAZ	1
CC Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1

Délégués suppléants présents :

Collectivités	*Prénom*	*Nom*	*Nombre de voix*
CCCS	Emmanuel	COUX	1

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 073-200008423-20260527-2026_05_27_D24-DE

Assistaient en outre à la séance : Julien COINTY, Arnaud MARCHI, Jérôme REYNAUD, Fabrice VILLERMET, Serge GRANIER, Antonin JULIEN, Éric MONIN, Gilles MONNET et Delphine DABURON.

Délégués représentés :

Nom	Collectivité d'origine	A donné pouvoir à	Nombre de voix
Éric BARBIER	CC CŒUR DE SAVOIE	Béatrice SANTAIS	1 voix
Christiane BRUNET	DEPARTEMENT	Olivier THEVENET	2 voix

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	**25** dont **24** titulaires et **1** suppléant	**Nombre de voix**	**29** voix
Nombre de membres représentés	**2** délégués	**Nombre de voix**	**3** voix
TOTAL des voix	**32** voix		

Délégués excusés :

Jean-Claude MESTRALLET, Daniel ROCHAIX, Jean-François POITOU, Éric BARBIER, Georges COMMUNAL, Christiane BRUNET, Rémy FERRONT, Pascal DUMONT, Philippe DUPRAZ.

Bastien LAVOINE *a été désigné Secrétaire de séance.*

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 073-200008423-20260527-2026_05_27_D24-DE

Conseil Syndical
du 27 mai 2026
Délibération n°24.2026

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc
en Combe de Savoie

Objet : Désignation des délégués au SISARC à l'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Isère (EPTB ISERE)

Rapporteur : Mme la Présidente

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5721-2 ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.213-12, et R.213-49.

Vu l'arrêté N°095 en date du 23 mai 2024 et ses annexes, de Mme la préfète coordinatrice du bassin Rhône Méditerranée relatif à la délimitation du périmètre d'intervention de l'EPTB Isère.

Vu le courrier de notification de Madame la Préfète coordonnatrice du bassin Rhône Méditerranée et ses annexes en date du 23 mai 2024 qui demande aux collectivités, EPCI et Syndicats mixtes titulaires de la compétence GEMAPI de se prononcer sur le projet de périmètre d'intervention de l'EPTB Isère sur les statuts et les annexes du futur syndicat mixte ouvert porteur de cet établissement ainsi que sur leur adhésion à ce dernier.

CONSIDERANT la délibération N°05.2024 du SISARC en date du 3 juillet 2024 portant sur le projet de périmètre d'intervention et statuts de l'établissement public territorial du bassin versant de l'Isère (EPTB Isère).

CONSIDERANT la création de l'ETPB par arrêté préfectoral interdépartemental du 20 décembre 2024.

CONSIDERANT que le SISARC figure dans la liste des membres indiquée dans les statuts et leurs annexes de l'EPTB Isère et que l'article 8-1 « Composition du comité syndical » des statuts de l'EPTB Isère prévoit que chaque membre adhérent à l'EPTB Isère doit désigner via délibération, un délégué et un suppléant.

Il convient de désigner les membres qui siègeront au conseil d'administration de l'association.

Membres titulaires	*Membres suppléants*
VERNAZ Laurent	THEVENET Olivier

Délibération adoptée à l'unanimité

Extrait certifié conforme et exécutoire,

Le Secrétaire de séance
Bastien LAVOINE

La Présidente
Annick CRESSENS

S.I.S.A.R.C
L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr